

## J. L. en gel

Et maintenant, assez de plaisanteries et de sornettes,  
et assez de tartufferies, mais assez surtout de  
de quoi bordel de dieu ?  
Ici un mot me manque qui m'a manqué dans la vie  
chaque fois que j'ai voulu accuser une certaine chose<sup>1</sup>.  
ARTAUD

Ma présence seule — du moins j'ose le croire — ma  
présence seule dans mon discours, ma présence seule est  
ma bêtise<sup>2</sup>.  
LACAN

La facture en simili-personnel (comme on parle de simili-cuir) de cet exposé remonte à plus de dix ans. En ce temps-là, après m'être publiquement manifesté en faveur de la dissolution de l'École freudienne de Paris (E.F.P.) puis avoir été sollicité par Lacan<sup>3</sup> pour participer à la mise en place la l'École de la cause freudienne (E.C.F.), j'écrivais à Lacan mon refus de ce qu'il me proposait : être l'un des membres d'un des dits «cartels de la passe» qu'on était en train de constituer (sans doute étais-je ainsi appelé pour avoir notamment été nommé «analyste de l'école» (A.E.), de l'E.F.P. ; il est vrai qu'il m'était arrivé un beau jour, à brûle-pourpoint comme cela se produit parfois dans une analyse, de prendre la *Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École*<sup>4</sup> au sérieux, ce qui ne pouvait pour moi vouloir dire qu'une seule chose : être candidat).

Ce non, dit à Lacan, était conséquent, je le savais sur le moment même, avec ce qu'avait été mon engagement dans la passe, un parti pris en faveur d'un mode de nomination du psychanalyste qui avait sa spécificité et qui différait d'une façon tranchée<sup>5</sup> avec cette manière de nomination qui me tombait ce jour-là sur le paletot, fort classique en sa facture puisqu'elle était, disons-le ainsi, le fait du prince. Je n'avais aucune raison d'accepter ce qui m'apparaissait précisément relever d'un fonctionnement dont je m'étais écarté en me présentant à la passe,

---

<sup>1</sup> Antonin Artaud, «La conférence au Vieux-Colombier», in *L'infini* N° 34, Paris, Gallimard, été 1991, p. 3.

<sup>2</sup> Jacques Lacan, *Encore*, Paris, Seuil, 1975, p. 17.

<sup>3</sup> Explicitons les attendus de ce «par Lacan» que d'aucuns ne se priveront pas de contester. Certes il s'agissait d'une lettre de sa main, fût-elle celle, tremblante, d'un vieux monsieur. Mais la dire *de lui* implique deux prises de position supplémentaires que n'admettent pas tous ses élèves : 1/ un refus d'entrer dans la discussion de ce qui guidait cette main, que cela soit quelque motif ou quelque personne, peu m'importe ici, et 2) un refus non moins net de discréditer cette lettre sous le fallacieux prétexte que Lacan, l'écrivain, n'aurait plus eu toute sa tête. Le premier refus tient compte de ce que l'événement que constitue l'envoi de cette lettre transcende l'analyse de ses motifs comme celle des modalités de son écriture, le second revient à exclure, en cette affaire, l'intervention de l'expert psychiatre. Tous deux se recourent dans le constat que Lacan, comme quiconque à mes yeux en pareille posture, restait un sujet.

<sup>4</sup> Jacques Lacan, «Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École», *Scilicet* N° 1, Paris, Seuil, 1968, p. 14 - 30)

<sup>5</sup> Cette différence est inscrite dans le texte lui-même de la *Proposition d'octobre 1967 sur le psychanalyste de l'école*, qui distingue l'AE et l'AME.

que donc j'avais, en acte, et en tout cas pour ce qui me concernait, discrètement récusé. Et Lacan m'avait suivi sur ce point où je le suivais, ma nomination A.E., évidemment publique, ainsi que d'autres choses encore, l'attestaient<sup>6</sup>.

Suis-je hors sujet en introduisant ainsi un trait qui nous vient en droite ligne de l'expérience de la passe dans un colloque sur la transcription<sup>7</sup> ? Voici un remarquable fait qui, justement, porte sur l'articulation transcription — nomination : prises dans leur ensemble mais aussi une par une (étant hormis le cas de la sténotypiste<sup>8</sup>), les successives transcriptions des séminaires qui ont été encouragées par Lacan, où donc le transcripateur tenait au moins partiellement de lui sa position, sont de bien moins bonne qualité que celles où il n'est pas intervenu en tant que nommant à cette fonction de transcripateur.

Ce fait est d'ailleurs homogène avec ce qui peut aujourd'hui aussi être remarqué à savoir que l'E.C.F., en tant qu'elle se voulait «l'école de ceux qu'il aime» («il» : Lacan), a produit, en dix ans, fort peu d'études lacaniennes qui méritent d'être retenues. Cette école n'est certes pas le seul groupe où l'on croit encore pouvoir étudier Lacan tout en se dispensant d'établir son séminaire selon la méthode critique. Nous sommes tous, dans l'actuel état des choses, largement condamnés à cela. Mais par son ancrage dans un familialisme, cette école nous offrait, particulièrement visible, un des motifs majeurs venant abusivement conforter cette position de : «croire pouvoir se dispenser». Si l'on remarque, en outre, ainsi que les faits l'ont montré<sup>9</sup>, que l'A.M.E. de l'E.F.P. était tout particulièrement prêt à s'investir dans cette familiarisation de la psychanalyse, on peut déjà conclure qu'il y a quelque chose comme une solidarité liant passe (un certain mode de la nomination), école (en tant que différenciée de l'institution comme du groupe analytiques) et transcription critique (reconnue comme ce sur

---

<sup>6</sup> Dans ma réponse, outre la disparité de ces deux nominations, je parlai aussi à Lacan de la brouille qui agitait notre Landerneau. Sa lettre, en effet, m'apparaissait non seulement intempestive et malencontreuse à mon endroit mais, plus encore, symptomatique d'un glissement de sa position, je veux dire celle de proposant telle que je l'avais entérinée en me présentant à la passe. «Ils se brouillent ? Eh bien, dites donc : "qu'ils se débrouillent"». En lui écrivant cela, j'ignorais complètement qu'une formule du même tonneau avait déjà marqué l'histoire du mouvement psychanalytique. Il s'agit d'un conseil de Freud donné à son secrétaire, Otto Rank, en proie aux manigances de ses collègues berlinois, conseil sur lequel Rank finit d'ailleurs par régler sa position. Freud avait parlé à Rank de ce roi saxon qui, appelé à trancher, aurait répliqué : «réglez donc vos sales affaires vous-mêmes» (Lettre de Rank à Ferenczi du 10 août 1924 citée par E. James Lieberman, *La volonté en acte*, Paris PUF, 1991, p. 291). Ceci équivaut certes au degré zéro de l'analyse. Mais n'était-ce pas précisément en ce point que se trouvait alors localisé Lacan en tant que sujet, autrement dit en tant que subjectivement destitué du fait même de la dissolution de l'E.F.P. ? Il aura fallu dix ans à l'E.C.F. pour en venir à admettre la validité de ce «qu'ils se débrouillent» ; c'est en effet désormais le cas dès lors que les membres de cette école ne s'autoproclament plus les aimés de Lacan. Avoir eu dix ans d'avance ne me réjouit pas particulièrement, averti que je suis du fait qu'on vous fait largement payer ce genre... d'avance (qu'on se remémore ici l'affaire Semmelweiss, *via* Céline bien entendu - *cf.* *Cahiers Céline* N° 3, Paris, Gallimard, 1977).

<sup>7</sup> L'exposé de Mayette Viltard, lors de cette même matinée de notre colloque, devait lui aussi souligner ce point.

<sup>8</sup> «Rencontre avec la sténotypiste» in *Bulletin stécriture* N° 3. On pourra lire dans ce témoignage de la sténotypiste à quel point, si quelqu'un pouvait être dit tenir la position du psychanalyste dans la tenue du séminaire, ce ne pouvait être qu'elle, elle à qui Lacan n'adressait *jamais* la parole mais qu'il lui arriva pourtant d'appeler : «la tapeuse».

<sup>9</sup> Lors de la réunion du 15 mars 1980 au P.L.M. Saint Jacques (!) en faveur de la dissolution de l'E.F.P., ce sont trois A.M.E. qui sont mis en avant (remarquablement, aucun A.E. ne vient à cette place parmi ceux qui cependant étaient en faveur de la dissolution) et qui deviendront des notables de l'E.C.F.

quoi il est exclu de faire l'impasse dès lors qu'il s'agit de problématiser l'enseignement de Lacan, autrement dit de le prendre pour ce qu'il est).

## Mon familial, ton familial

Quiconque s'engage dans l'analyse se verrait-il appelé à inscrire ce qui chez lui relève du familial au compte de ce que les frayeurs<sup>10</sup> eux-mêmes de l'analyse y auront versé d'idiotie (de particularité) familiale ?

Quasi un siècle d'avatars de ce qu'on tente aujourd'hui d'ordonner en une «histoire du mouvement psychanalytique» semble indiquer que psychanalyse et famille ne font pas spécialement bon ménage, qu'entre elles deux ne cesse de se manifester quelque chose comme une antinomie.

Une méconnaissance de cette incompatibilité foncière, de cette concurrence entre deux lois où se laisserait prendre l'événement d'une subjectivation n'est-elle pas le lieu spécialement élu pour ce qu'on a appelé «psychanalyse sauvage» — sans doute pour avoir encore et malgré tout cru que le sauvage se trouvait vivre hors toute emprise sur lui de l'interdit de l'inceste<sup>11</sup> ? Mais ce «sur lui» sent fichtrement son surmoi ! Que ce surmoi soit le nôtre, projeté sur lui, ne lui donne pas pour autant, et là pas plus qu'ailleurs, la portée d'une solution de l'antinomie.

Il pourrait sembler que la famille, un temps mise à mal par l'analyse, finisse toujours, à la suite d'on ne sait quelle alchimie, par se requinquer puis par prendre le dessus sur l'analyse. Comment en effet ne pas lire ainsi le passage du relais marquant la fonction de *secrétaire de Freud* des mains d'Otto Rank à celles d'Anna Freud<sup>12</sup> ? Ou cette autre transmission du relais où l'on voit Lacan confiant la publication de ses séminaires et l'organisation de son école à son gendre ? Saisissante, telle apparaît cette familialisation redoublée.

Il se pourrait certes que l'analyse s'éclipsât à l'instant même où le grappin familial peut croire l'avoir arrimée ; nous le suggère le fait que la relève du

---

<sup>10</sup> «Frayeur» le mot, si juste, est de Lacan. Cf. *Les non-dupes errent*, séance du 12 février 1974 où Lacan qualifie Freud de «grand frayeur du discours analytique». Cf. aussi la séance suivante du 19 février 1974.

<sup>11</sup> « [...] et de plus il [Lacan] semble penser que dans la phylogénie, conçue suivant la loi de Serres comme au moins grossièrement parallèle à l'ontogénie, le complexe d'Oedipe ne caractérise point le passage du singe à l'homme mais le passage, beaucoup plus haut situé, du sauvage à l'homme civilisé tel que nous le concevons. » E. Pichon, «La famille devant M. Lacan», *Revue française de Psychanalyse*, T. XI, N°1, 1939, 2° éd. in *Confrontation* N° 3, Paris, Aubier, printemps 1980.

<sup>12</sup> L'accès au corps de Freud doit être envisagé comme un élément clé de cette transmission, celle-ci se trouvant engagée notamment avec le pacte liant Freud à sa fille : elle seule lui donnerait les soins qu'exigeait son cancer, privilège qu'elle devait payer, toujours selon le pacte, d'une mise à l'écart, chez elle, de toute manifestation émotive à ce propos. Simultanément, Freud se trouve comme happé dans l'orthodoxie anna-freudienne, alors qu'ayant élu Rank comme secrétaire, il pouvait encore tout à fait revendiquer une position d'hérétique en donnant raison à son secrétaire contre ses élèves «fanatiques» (cf... la citation qui suit). Ainsi pouvait-il admettre que des homosexuels puissent être membres d'une Société analytique, ou encore écrire à Groddeck, le psychanalyste sauvage, à propos de la publication de son ouvrage *Der Seelensucher* : «Nous vous demanderons l'autorisation de publier cet ouvrage hérétique, car je suis moi-même un hérétique qui n'est pas encore devenu un fanatique» (cité par E. James Liberman in *La volonté en acte, la vie et l'oeuvre d'Otto Rank*, Paris, PUF, 1991, p. 208. Ce même ouvrage expose page 212 la position de Freud et Rank, a priori accueillante, à l'endroit du psychanalyste homosexuel).

frayage de Freud soit venue d'ailleurs que du lieu familial où il s'était enkysté — je veux dire : de Lacan. Pourtant, ces cas où la loi familiale semble avoir le dessus ne disent pas le tout de l'affaire. Il en est en effet au moins un autre où l'antinomie psychanalyse-famille se résout autrement. Je ne sais pas d'image plus forte pour présenter d'un trait cette autre figure de l'antinomie que celle, épouvantable, de Melitta Schimberg arborant, lors d'un cours qu'elle donnait à Londres, de flamboyantes bottes rouges le jour même de la mort de sa mère. C'est qu'avec Mélanie Klein, à l'inverse des deux cas précédemment évoqués, la famille était fort vivement priée de se soumettre aux lois de l'analyse ; dès lors l'image en question apparaît être celle d'une soustraction comme symétrique de celle déjà relevée et nous faisant, comme elle, signe de l'antinomie<sup>13</sup>.

Lacan a, sous différents angles, jeté quelque lumière sur cette antinomie. Déjà son opposition, plus que résolue, à Élise Pantaine peut être lue comme proposant à Marguerite un accueil de cette folie (dont il se faisait le secrétaire) que la famille de sa malade n'était en aucun cas en mesure de lui offrir<sup>14</sup>. Quelques années plus tard, dans *Les complexes familiaux*, il notera (avec Hegel et en des termes qui sont les siens à cette époque) que

« [...] l'individu qui ne lutte pas pour être reconnu hors du groupe familial n'atteint jamais à la personnalité avant la mort.<sup>15</sup> »

Plus tard encore, il en viendra à dire — ce qu'on ne pouvait tout de même pas accueillir sans y entendre la confiance — à quel point, pour un sujet, ses proches ne peuvent que passer à côté de ce qu'il peut en venir, dans l'analyse, à subjectiver comme ayant été son fantasme fondamental. Et lorsque, en 1968, Lacan précise à qui il s'adresse avec *Scilicet*, c'est comme « pas encore marié » qu'il définit le *bachelor*<sup>16</sup>. Réciproquement, en 1973, au moment d'identifier en la nommant la SAMCDA, il ne manque pas de noter que cette internationale fut « longtemps réduite à être familiale »<sup>17</sup>. Remarquable nous paraît être la réitération, à quelque vingt-cinq années de distance, de l'affirmation du caractère « réducteur » de l'emprise, de l'entreprise familiale. Le 4 mai 1972, dans une conférence donnée à l'hôpital Sainte-Anne, Lacan dira encore :

Cette névrose qu'on attribue, non sans raisons, à l'action des parents n'est atteignable que dans toute la mesure où l'action des parents s'articule de la position du psychanalyste. [...] Tout parent traumatique est en somme dans la même position que le psychanalyste. La différence c'est que le psychanalyste reproduit la névrose alors que les parents la produisent innocemment.

Pourtant, même si une foulditude de signes semble bien devoir être référée à cette antinomie psychanalyse-famille<sup>18</sup>, nous restons fort démunis dès lors qu'il

---

<sup>13</sup> Phyllis Grosskurth, *Mélanie Klein son monde et son oeuvre*, Paris, PUF, 1990, p. 598.

<sup>14</sup> Cf. Jean Allouch, *Marguerite, ou l'Aimée de Lacan*, Paris, EPEL, 1991.

<sup>15</sup> J. Lacan, *Les complexes familiaux*, Encyclopédie française, Paris, Larousse, 1938, 2<sup>e</sup> éd. Paris, Navarin, 1984, p. 35.

<sup>16</sup> J. Lacan « Introduction de *Scilicet* au titre de la revue de l'École freudienne de Paris » *Scilicet* N°1, Paris, Seuil, 1968, p. 4.

<sup>17</sup> J. Lacan, *Télévision*, Paris, Seuil, 1973, p. 27.

<sup>18</sup> Cela va du plus banal : l'interruption d'une analyse dès lors que l'analysant(e) a cru pouvoir s'engager familialement, au plus amusant : Lacan conseillant humoristiquement aux psychanalystes de s'abstenir de se prononcer sur le mariage.

s'agirait d'en préciser la teneur ou, mieux encore, d'écrire cette antinomie. De quel ordre serait cette homogénéité entre psychanalyse et famille qui seule pourrait nous autoriser à en formuler l'antinomie ?

Que Freud en soit assez rapidement venu à concevoir comme une famille l'école de psychanalyse qu'avec quelques autres il fondait ne nous aide pas à répondre à la question<sup>19</sup>. Dans son séminaire du 23 mars 1960, Lacan remarque à ce propos qu'en tant que père de l'analyse, Freud l'a laissée aux mains des femmes et des maîtres-sots. C'est d'ailleurs aussitôt pour ajouter que, s'agissant des femmes, ces êtres pleins de promesses, on attend toujours que ces promesses soient tenues ; quant aux maîtres-sots, il les différencie en demeurés et canailles suivant qu'ils sont de gauche ou de droite, non sans noter que la collectivisation des demeurés fait canaillerie et celle de la canaillerie sottise.

L'œdipianisme non plus ne saurait être présenté comme un terrain commun, encore moins d'entente, entre psychanalyse et famille — sauf à négliger le fait que, dans l'analyse, on a largement affaire à des investissements libidinaux non pris dans le filet œdipien. L'œdipianisme ne convient ni comme interface entre famille et psychanalyse ni comme solution de leur antinomie (ce que manifeste aussi le fait que bon nombre d'analystes, à la suite de Freud, ont pris la responsabilité d'analyser eux-mêmes leurs enfants).

Ainsi la meilleure solution pour approcher cette antinomie nous paraît-elle encore consister en l'étude de cas particuliers.

Certes la liste qu'on peut établir en commençant à rassembler les noms d'Anna Freud, de Mélitta Klein épouse Schimideberg, de Judith Miller — pour ne citer que ces trois parmi les plus notables — semble bien faite pour nous suggérer que la fille serait comme happée par une fonction que le garçon fuirait plutôt<sup>20</sup>. Certes valent aussi d'être mentionnés les ménages analytiques, cette formation aussi étrange que celle liant psychanalyse et descendance familiale mais, curieusement, sensiblement plus discrète dans ses manifestations publiques. En bonne méthode analytique, il nous paraît pourtant exclu d'envisager ces liens psychanalyse-famille globalement. Chaque cas vaut par sa singularité. Freud analyse Anna, qui ne se marie pas mais qui a une salle d'attente commune avec son père ; Lacan marie Judith mais, pour autant qu'on le sache, ne l'analyse pas, et elle ne s'autorise pas psychanalyste mais préside cependant aux destinées d'un «champ freudien». Mélitta est analysée par sa mère puis par Eitingon, Horney, Sharpe et Glover, elle devient psychanalyste mais dans une opposition extrêmement violente et publique à sa mère, puis finit par aller vivre ailleurs. Ces différences sont d'une importance telle qu'elles nous interdisent de traiter le problème globalement.

Si donc il y a, ce que nous envisageons, un rapport de fait entre l'affaire des transcriptions des séminaires de Lacan et le mode spécifique de la familialisation de l'analyse qu'il a mis en place, il nous faut envisager ce mode en sa spécificité pour étudier ce rapport.

---

<sup>19</sup> *Totem et Tabou* mérite d'être lu comme l'interprétation donnée par Freud aux conflits qui se développaient dans le groupe mis à l'enseigne du *Ring*. Cette étude présentait une version familialiste de ces conflits (notamment l'identification de l'élève comme fils), version qui a été d'emblée largement admise par les personnes concernées.

<sup>20</sup> La succession de Françoise Dolto ne dément certes pas cette remarque.

La thèse ici proposée est la suivante : la familialisation, par Lacan, de la transmission de son enseignement réclame, selon une nécessité qui fait largement loi, que ses séminaires, durant un temps, restent non publiés. Ceci veut dire qu'il ne saurait y avoir de publication décente (c'est-à-dire critique) de ses séminaires qu'à partir d'un «dire que non» à cette familialisation — à moins que, d'aventure, une telle publication effectuée, comme tel, l'acte de ce dire que non. Autrement dit encore : l'inhibition dans laquelle on se maintient à l'endroit d'une telle publication des séminaires et autres interventions de Lacan ne pourra être levée que si l'on s'autorise à le contester lui-même en sa décision de familialiser la transmission de son enseignement.

Il y a deux ans maintenant<sup>21</sup>, je proposais d'identifier comme *transmission épicière* cette familialisation. Je réservais alors cette remarque aux membres de l'école dont je suis. La publication du séminaire *Le transfert* dans la version qu'en donne *Le Seuil* me contraint aujourd'hui à porter cette analyse au grand jour<sup>22</sup>. C'est qu'il s'agit de débloquent une situation encore bien verrouillée et où, comme le démontrait cette dernière publication, la provocation n'est pas absente. Comment en effet ne pas voir la provocation dans cette publication récente d'une version gravement fautive, fautive au point d'en perdre toute fiabilité, de ce séminaire même qui avait fait l'objet d'un établissement critique dont tout honnête homme pouvait reconnaître le sérieux ? L'énormité de la chose nous contraint à admettre qu'elle doit bien tenir à une volonté maintenue de ne pas publier Lacan, volonté dont on a bien d'autres et non moins fâcheux indices.

## Un recours à la transmission épicière

Que Lacan se soit en fin de compte résolu à confier «tout ça»<sup>23</sup> à sa fille Judith et à son gendre Jacques-Alain Miller, personne ne le conteste. Il reste, en revanche, à déplier un tel choix et à évaluer quelque peu ce qu'il comporte de conséquences nécessaires.

La transmission «épicière» tient son nom de l'Antiquité Grecque. Elle est ainsi désignée bien que l'origine de cette institution soit probablement hindoue et qu'on en trouve l'équivalent bien ailleurs, notamment dans la culture israélite<sup>24</sup>. Pour être exceptionnelle, elle n'est pas moins parfaitement réglée. L'exceptionnel

---

<sup>21</sup> Jean Allouch, «L'O.P.A. de l'I.P.A.», in *Fragments*, bulletin intérieur de l'école lacanienne de psychanalyse, N° 10, juin 1989.

<sup>22</sup> M'étant trouvé, dans la lettre ouverte que j'adressais le 22 mars 1991 au directeur des éditions du Seuil, d'autant plus nettement contraint de mettre les points sur les i que lui-même s'alignait purement et simplement sur les positions officielles de Jacques-Alain Miller, il ne me reste en effet plus aujourd'hui qu'à expliciter cette référence à la transmission épicière qui, dans une telle lettre ouverte, devait bien être dite mais ne pouvait guère y être étayée.

<sup>23</sup> Cf. plus loin le récit du récit d'où provient ce «tout ça».

<sup>24</sup> Pour ce qui suit, je me référerai aux travaux de Jean-Pierre Vernant dans *Mythe et pensée chez les Grecs*, T I et II, Paris Maspero, 1965, mais aussi à ceux, moins connus, de Jesper Svenbro publiés dans son ouvrage *Phrasikleia*, Paris, éd. la découverte, 1988. On consultera également Fustel de Coulanges, *La cité antique*, Paris, Librairie Hachette, 1900, p. 82. La conjecture de Fustel de Coulanges, qu'indique précisément son titre, permet de lier la transmission épicière à la religion familiale primitive, et non plus seulement à la famille comme entité sociale détentrice de biens ; ainsi se tresse une articulation entre transmission du *kléros* et souci du *kléos*, du «renon», sur quoi Jesper Svenbro met l'accent (cf. son ouvrage cité, notamment p. 18).

tient au fait qu'un homme n'a pas ce fils qui seul aurait qualité pour légitimement hériter du *kléros*, de ce que Vernant désigne comme étant «le bienfonds familial»<sup>25</sup> et qui comprend notamment les *agalmata*, déposés dans le *thalamos*<sup>26</sup>, le lieu le plus secret du foyer où seules les femmes ont accès. A circonstance exceptionnelle solution exceptionnelle ; mais, ici, la solution vise à ramener la transmission dans son régime normal, après ce détour qui va prendre le temps d'une génération. Ce détour, Vernant le précise, est une «obligation»<sup>27</sup> (ce point est important puisque, si notre analyse est reconnue exacte, on devra bien admettre que certaines critiques faites à Jacques-Alain Miller ne restent consistantes qu'à négliger ce dont pourtant il témoigne, à savoir qu'il ne fait que répondre à une obligation). Une des filles de cet homme en somme embarrassé de son *kléros*, au lieu de quitter le foyer paternel où elle était, en tant que fille, gardienne du foyer, chargée du feu, va permettre que soit contrée la catastrophe que représente l'absence de fils-héritier en épousant, à la mort de son père, un oncle paternel, ou, à défaut, un fils d'un tel oncle ou, à défaut un grand-oncle paternel ou, à défaut, un fils d'un tel grand-oncle. L'élu, dont on notera qu'il est choisi en tant que doublure du père, souscrit à un véritable renoncement puisque son fils ne sera pas tant *son* fils que ce fils que la fille épicière, par son truchement<sup>28</sup>, donnera à son père mort afin qu'il hérite du *kléros* familial, moyennant quoi les choses seront à nouveau entrées dans l'ordre.

Une telle transmission *per feminas* et non pas *per viros* représente, Vernant le remarque, une véritable «inversion»<sup>29</sup> par rapport à cette dernière. La femme, élément mobile dans la voie normale est ici un élément fixe puisque fixé au foyer paternel. C'est à sa fonction de gardienne de ce foyer paternel qu'elle doit renoncer dans la voie normale pour advenir comme épouse et procréatrice ; à l'inverse, dans la transmission épicière, c'est son époux qui doit renoncer à constituer un foyer qui serait le sien, renoncement qui s'opère au profit de son père à elle. Quant au fils, s'il est rattaché à son père dans la voie normale, c'est en revanche à sa mère qu'il reste lié dans l'épiclérat et donc, par le biais de sa mère, à son père à elle.

Ainsi Lacan définissant le passeur en disant qu'il «est» la passe, Vernant ne recule pas à écrire, que cette fille épicière, cette fille-mère «se confond»<sup>30</sup> avec le foyer de son père, qu'elle «est»<sup>31</sup> (italiques de Vernant) ce foyer ; détentrice de son *kléros*, elle n'en est pas pour autant la propriétaire, ne pouvant en user sinon au titre de le conserver. Le caractère exceptionnel de cette transmission est particulièrement criant à son niveau à elle puisqu'elle se trouve tenue de ne pas se soumettre à cette division de la féminité, essentielle pour le bon fonctionnement du système de parenté, entre fille gardienne du foyer et femme procréatrice, celle qui ne devient telle qu'en ayant cessé de représenter un foyer (ç'en est fini pour celui de son père, ce ne sera jamais le cas pour celui de son mari). La fille épicière endosse les deux aspects d'Hestia, pourvoyeuse d'enfants de préférence mâles mais aussi figure de la fille vierge, *parthénos*, chargée du feu de son foyer d'origine. Hestia tient de Zeus cette fonction de gardienne du foyer pour avoir refusé de céder aux sollicitations d'Aphrodite. A ce titre, elle incarne une

<sup>25</sup> J.-P. Vernant, *op. cit.*, T I, p. 140.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 152 et 154.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 145.

<sup>28</sup> En Grèce, obligation était faite à ce gendre de coucher au moins trois fois par mois avec sa femme. On ne peut être plus explicite quant à ce qu'on attend de lui.

<sup>29</sup> J.-P. Vernant, *op. cit.*, T I, p. 146.

<sup>30</sup> *Ibid.*

<sup>31</sup> *Ibid.*

transmission du *kléros* sans relation sexuelle, une transmission qui serait, nous dit Vernant,

« [...] comme la prolongation indéfinie, à travers la fille, de la lignée paternelle, sans qu'il soit besoin, pour la procréation, d'une femme "étrangère" »<sup>32</sup>.

Et Vernant d'ajouter ce trait essentiel :

«Ce rêve d'une hérédité purement paternelle n'a jamais cessé de hanter l'imagination grecque»<sup>33</sup>.

L'incarnation des deux aspects d'Hestia en la seule fille épiclère réalise la figure d'une femme qui serait «la seule puissance réellement génératrice»<sup>34</sup> (*dixit* Vernant). Ainsi cette incarnation lie-t-elle le rêve d'une transmission paternelle hors femme (au sens où une femme ne peut être qu'une étrangère) à cette modalité de la génération située comme uniquement féminine. Telle se présente une de ces étranges acrobaties à quoi donne lieu l'inexistence du rapport sexuel.

Egrenons point par point ce choix, fait par Lacan, d'une transmission épiclère.

#### *L'échec de la voie normale*

Elle était envisagée, par Lacan, comme étant celle d'élèves, qui auraient pris en charge la transmission de son enseignement. Rien ne permet de dire, antérieurement au constat de cet échec (constat qui fut, chez lui, fort progressif) que cet enseignement ou, plus exactement, ce qui en est venu à être dit tel, ait été pensé par lui comme *kléros*, comme bienfonds familial. En revanche, il a pris cette valeur précisément à mesure que Lacan constatait l'échec de sa transmission *via* les élèves.

Cet échec devient éclatant au début de l'année 1980, car jusque là tout ceci se passait quelque peu à bas bruit. Par sa lettre de dissolution de l'E.F.P., Lacan sembla alors délier son enseignement de l'institution où se rassemblaient ses élèves en une hiérarchie non voulue mais bien réelle. Un tel acte aurait fort bien pu être interprété comme un refus de charger un ou plusieurs particuliers de la tâche de la transmission. En accord avec le style de son enseignement, Lacan aurait pu paraître alors s'aventurer vers le risque majeur : remettre son enseignement à ceux qui, un jour (assez lointain, évidemment) s'avèreraient l'avoir transmis. Point de désignation anticipatrice et précautionneuse, mais une mise à la mesure de l'enjeu.

Cette vue des choses n'était ouverte qu'aux non-prévenus : à peine un mois plus tard, peut-être inquiété par celles et ceux qui se sentaient subjectivement *laissés en plan* par cette dissolution, Lacan proposait déjà de recoller certains morceaux (les «mille») pour lutter — comme *Delenda* allait bientôt le dire — contre la «colle» de l'école. Dans ce recollage de la Cause freudienne, le *kléros*, décisoirement, recouvrait l'enseignement, l'encapsulait dans un style de transmission qui reste encore actuel. Les déchirements de la Cause freudienne et la survenue de l'École du même nom n'allaient qu'accentuer cette problématique

---

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 132 - 133.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 133.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 148.



en écartant définitivement la hiérarchie de l'ex-E.F.P., qui s'acharnait encore à croire qu'elle faisait partie de la famille.

Cette récusation des élèves était certes préparée de longue date. Je ne répertorierai pas ici toutes les fois où Lacan pu publiquement vitupérer contre ceux qui lui restaient fidèles, notamment ceux qui faisaient partie du jury de la passe. Bien plutôt procèderais-je par la voie du bon mot. Qui douterait que la question qu'il posait à Jakobson, et à laquelle celui-ci ne comprit rien, était celle qu'il se posait à lui-même ? On se souvient qu'il lui demandait quelque chose comme :

«En tant que linguiste pouvez-vous ne serait-ce qu'envisager avoir des élèves ?»

C'était déjà le temps où se produisait une curieuse et jusque là inédite division dans le groupe de ses élèves, division stupide jusqu'à la caricature et comportant d'un côté les cliniciens et de l'autre les logiciens ; elle a donné lieu à un affrontement éclair dont il reste des traces dans les *Cahiers pour l'analyse*. Déjà Lacan titillait les premiers en suscitant l'intervention des seconds. Ainsi en vint-il à dire un certain soir, au cas où les élèves installés n'auraient pas compris, à l'une des notabilités de l'école qui le ramenait chez lui dans sa petite auto après une réunion où le désastre de *Scilicet* s'était à ses yeux avéré :

«Je ne vais tout de même pas confier tout ça aux normaliens !».

Cette tactique, pourtant soutenue autant que possible<sup>35</sup>, Lacan n'a pas jugé qu'elle lui procurait les résultats escomptés. C'est ce qu'on peut conclure à partir des deux scènes suivantes, qui ne pouvaient pas, comme ce fut en effet le cas, ne pas être portées à la connaissance du public. La première nous est racontée par son gendre. On y voit Lacan ouvrant, mais devant Gloria (sa secrétaire), l'armoire qui chez lui contenait les sténotypies de ses séminaires en marmonnant :

«Ah ! Qui s'occupera de tout ça ?»<sup>36</sup>.

Dans l'acte même de Gloria sussurant un beau jour ce récit à Jacques-Alain Miller (un acte d'authentique secrétaire, pas de greffier), l'exclamation de Lacan devait acquérir une portée assignative puisque, dans le récit du récit qu'il nous livre, Miller ajoute aussitôt :

«Eh bien, je suis celui qui s'occupe de tout ça».

L'autre scène — car il en faut deux, comme pour le traumatisme chez Freud — est précisément datée de juin 1972. La voici, telle que nous la rapporte E. Roudinesco, la mention du dîner commun n'y étant pas, loin s'en faut négligeable comme marque discrète mais suffisante d'une familière et vraisemblablement familiale proximité :

---

<sup>35</sup> Jusqu'à la création du Département de psychanalyse à l'université pilote de Vincennes et à la création de la Section clinique.

<sup>36</sup> Jacques-Alain Miller, François Ansermet, «Entretien à propos de l'établissement du séminaire de Jacques Lacan», *Le bloc-note de la psychanalyse* n° 4, Genève, 1984, p. 15. Réédité sous le titre *Entretien sur Le Séminaire* (noter les majuscules), Paris, Navarin, 1985.

Lors d'un dîner en juin 1972, Miller critique devant Lacan [il y a donc d'autres personnes à table, je parie que Judith en était] les différentes tentatives faites par d'autres de réaliser une transcription. Il affirme que les auteurs [ne pas passer trop vite sur ce terme ici quelque peu incongru mais pourtant promis à un bel avenir en staffaire] s'y prennent mal et Lacan lui répond tout à trac : "Prouvez-le"<sup>37</sup>.

Bien que préparée de longue date, notamment par le mariage de sa fille Judith avec Jacques-Alain Miller, mariage qui allait donner à Lacan ce petit-fils dont il nous parlera dans un de ses séminaires, cette dernière scène nous apparaît comme marquant la véritable entame de la transmission épiclère, son engagement en faveur de cette modalité spécifique de la transmission (viendra plus tard confirmer cet engagement, entre autres faits ou mots dits publiquement, la désignation de Jacques-Alain Miller comme exécuteur testamentaire).

### *Un gendre modeste*

Modeste, c'est bien le moins qu'on puisse dire, à propos de ce gendre qui, dans la transmission épiclère, choisit de ne pas fonder sa propre famille mais, moyennant ce sacrifice majeur, d'intégrer celle de son beau-père afin de participer à la transmission de son *kléros*. Cet épingleage d'une modestie nous vient de Lacan qui, dans sa postface de la première publication au Seuil d'une transcription de son gendre<sup>38</sup>, ne manque pas de nous parler de « [...] la modestie de J. A. M, [...] ». Lacan pousse même la chose jusqu'à tempérer quelque peu cette modestie puisque, alors que son gendre avait signé sa notice : «J. A. M.», écrit où l'on ne peut plus lire son nom et où son prénom lui-même subit quelque dommage (il n'est pas écrit J.-A., comme orthographiquement cela se devrait et comme il l'écrit ailleurs<sup>39</sup>), Lacan corrige, dans sa postface, en écrivant : «J. A.», ces deux lettres restent dissociées, persiste le manque du trait d'union entre... Jacques et Alain, mais en écrivant juste après seulement «M,», donc M sans point, ce qui est aussitôt expliqué par ce qui suit la virgule, soit : «Jacques-Alain, Miller du nom»; la recomposition en toutes lettres du prénom va de pair avec sa séparation du nom, réalisée par une virgule. Deux pages plus loin, Lacan entérine le J. A. M. de modestie, celui qui signe la notice et la rédaction du séminaire.

---

<sup>37</sup> Elisabeth Roudinesco, *La bataille de cent ans*, T.II, Paris, Seuil, 1986, p. 568.

<sup>38</sup> Jacques Lacan, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1973, p. 251. La notice signée J. A. M. se trouve juste avant, soit p. 249, si ce n'est que cette page est... non paginée !

<sup>39</sup> Notamment : Jacques-Alain Miller, *Entretien...*, *op. cit.* p. 9.

Nous tenons de Jacques-Alain Miller lui-même jusqu'où il lui a fallu pousser l'effectuation de cette modestie, soit ce fameux «on a voulu ici ne compter pour rien»<sup>40</sup> qui correspond exactement à ce qui est exigé du gendre dans la transmission épiclère. Vient encore conforter à nos yeux l'incidence de cette obligation la non moins remarquable précision portée sur ce «compter pour rien» : «Compter pour rien, c'est se mettre dans une position telle que je puisse écrire *je*, et que ce *je* soit celui de Lacan»<sup>41</sup> ; ce dire serait une pure folie s'il ne relevait de part en part de cette formation *sociale* réglée qu'est la transmission épiclère.

Pris dans l'exigence épiclère de ce «ne compter pour rien», J. A. M. ne pouvait en effet, comme il le fit, que refuser de signer Jacques-Alain Miller<sup>42</sup>, comme Lacan le lui proposait, les séminaires qu'il rédigeait et publiait. Cette même exigence colore d'une façon bien spécifique son statut de co-auteur. S'il ne l'est pas simplement «juridiquement»<sup>43</sup>, ce ne peut être qu'en identifiant son *je* écrit à celui de Lacan, et non pas en étant quelqu'un d'autre avec qui Lacan aurait écrit. Ainsi voit-on, selon cette logique, dans un ouvrage collectif où interviennent notamment Jacques-Alain Miller et Judith Miller, ceci qui vaut son pesant de cacahuètes mais que rien n'interdit en effet dès lors que ce *je* se trouve ainsi identifié :

Lacan, Jacques, *De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité suivi de Premiers écrits sur la paranoïa*, Texte établi par Jacques-Alain Miller, Paris : Seuil, 1975<sup>44</sup>.

Il y a eu des traces incontestables de ce que, dans cette position de doublure de Lacan, J.A.M. avait déjà à faire avec un souci de maintenir dans son être *lekléros* de son beau-père<sup>45</sup>, ceci, du vivant même de ce dernier, et alors même que Lacan en personne portait atteinte au sacro saint *kléros*. Seul J.A.M. en effet était en mesure d'intervenir comme il le fit lors de la séance du 8 mars 1977 du séminaire *L'insu que sait de l'une-bévue s'aille à mourre*. Voici l'historiole :

LACAN : Comment est-ce qu'un sujet, puisque c'est comme ça que je désigne le S avec la barre, un sujet avec toute sa faiblesse, sa débilité, peut tenir la place de la vérité et même faire que ça ait des résultats ? Il s'y place de cette façon, à savoir... [au tableau noir]

$$\begin{array}{c} a \quad S_2 \\ \hline S \quad S_1 \end{array}$$

[Hésitation de Lacan, ostensible manifestation de désapprobation de J. A. M., assis dans les premiers rangs du public ; Lacan s'y reprend une nouvelle fois :]

$$a \quad S_1$$

<sup>40</sup> Jacques Lacan, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1973, p. 251.

<sup>41</sup> Jacques-Alain Miller, *Entretien...*, op. cit. p. 23.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>43</sup> *Ibid.*

<sup>44</sup> *Lacan and the subject of language*, édité by Ellie Ragland-Sullivan and Mark Bracher, New-York and London, Routledge, 1991, p. 140.

<sup>45</sup> N'est-ce pas son rapport à ce *kléros* qui s'indique dans la façon dont il nommait son beau-père, au plus grand étonnement des analysants de Lacan, à savoir : «le docteur Lacan», voire «cher docteur» ? Dans *Télévision*, ce «cher docteur» est explicitement lié à la mise à l'écart de toute position de rivalité à l'endroit du personnage ainsi qualifié — ce qu'on pouvait attendre en effet une fois repérée l'incidence de la transmission épiclère.

$$\begin{array}{c} \text{—} \\ \text{S} \end{array} \quad \begin{array}{c} \text{—} \\ \text{S}_2 \end{array}$$

J. A. M. : S à la place de S<sub>1</sub>, S<sub>1</sub> à la place de S<sub>2</sub>, et S<sub>2</sub> à la place de S

$$\begin{array}{c} \text{a} \\ \text{—} \\ \text{S}_2 \end{array} \quad \begin{array}{c} \text{S} \\ \text{—} \\ \text{S}_1 \end{array}$$

Lacan : Vous voyez qu'il y a de quoi s'embrouiller !  
 Oui, c'est incontestablement mieux comme ça, c'est incontestablement mieux comme ça mais c'est encore plus troublant comme ça, je veux dire que la faille entre S<sub>1</sub> et S<sub>2</sub> est plus que frappante parce qu'ici il y a quelque chose d'interrompu et qu'en somme le S<sub>1</sub>, ce n'est que le commencement du savoir ; mais un savoir qui se contente de toujours commencer, ça n'arrive à rien.

Ce «mais» de Lacan, qui le fait hérétique de lui-même (ce «lui-même» que lui rappelle son gendre), voici, résumée au plus condensé, la portée du présent travail.

Encore devons-nous aujourd'hui tirer les conséquences de cette modestie de J. A. M.; ce sera admettre, notamment, qu'il n'y a pas, en tout cas qu'il n'y a plus (s'il est vrai qu'il y a bien eu quelque chose qui ressemblait à cela), depuis ce dîner de Juin 1972, de «courant millérien»<sup>46</sup> dans la mouvance lacanienne. Il y a, en revanche une familialisation de la transmission, une «prise» (comme on dit qu'une sauce «prend») de la transmission du *kléros* de Lacan dans la famille lacanienne qui, momentanément, se présente, doit se présenter comme une emprise familiale sur ce *kléros*. Seul l'épiclérat peut expliquer le fait que loin de tirer Lacan vers on ne sait quel millérisme, c'est la famille Miller (frère du gendre de Lacan, femme du frère du gendre<sup>47</sup>, d'autres aussi, dit-on) qui, à la suite de Jacques-Alain, s'est trouvée comme absorbée dans la famille lacanienne.

L'absence (mais c'est déjà trop dire que de parler d'une absence) d'un courant millérien se laisse aussi repérer au plan doctrinal. Au sens où on peut parler d'une version kojévienne de Hegel, il n'y a pas de version millérienne de Lacan . Vu depuis notre repérage du choix par Lacan de ce mode épiclère de la transmission, le fait par exemple qu'aucun des intervenants du colloque sur *Lacan avec les philosophes* <sup>48</sup>n'ait cru devoir se référer à une telle version qui serait

<sup>46</sup> Cf. Elisabeth Roudinesco, *Le magazine Littéraire*, avril 1989.

<sup>47</sup> Ces deux derniers personnages ayant récemment commis un livre aux éditions du Seuil dans la collection «fondée par Jacques Lacan, relancée par J.-A. et J. Miller» (on ne peut être plus clair, y compris le fait que, question relance, c'est carrément nul comme il se doit selon une exigence fondamentale de l'épiclérat !), une gêne vient à publiquement se dire : J.-A. Miller : «C. (le censeur) — Cette histoire de famille ne finira donc jamais ! I. (l'indulgent) — Vous ne croyez pas si bien dire : il [pourquoi par "ils" ? Où est donc passée Judith, elle dont le nom apparaît pourtant juste au-dessus ?] commence par publier son frère et sa belle sœur... C. — Le clan Miller ! Cette engeance.». Le traitement particulier que subit Judith dans ce texte publicitaire signé Jacques-Alain Miller, le souci de fournir quand même une explication de cette insistance familiale et le fait que la désignation «clan Miller» semble convenir au moins autant à Jacques-Alain qu'à ses détracteurs témoignent d'un rapport bivalent à la transmission épiclère : elle est de fait, mais doit rester quelque peu masquée — trait où nous lisons le signe qu'on n'ignore pas absolument que, du point de vue de l'analyse, le choix de cette transmission épiclère ne convient pas... non plus.

<sup>48</sup> *Lacan avec les philosophes*, ouvrage collectif, Bibliothèque du collège international de philosophie, Albin Michel, Paris, 1991

«millérienne» va de soi. De même encore, relève de cette même configuration épiclère le fait qu'analysant les nombreuses fautes que véhicule la transcription du séminaire *Le transfert* proposée par Jacques-Alain Miller, nous ne trouvons rien qui permette d'avancer que ces fautes sont doctrinalement orientées. Ça tire — je parle des thèses, non pas du style de Lacan qui, lui, subit une transformation réglée — à hue et à dia, le problème n'est manifestement pas là.

### *Un petit-fils auquel sera remis le kléros*

Tout le temps du détour épiclère, le bienfonds familial doit rester intouché ; il ne peut être exploité socialement. Ce ne sera donc qu'une fois remis à qui de droit, à ce fils que la fille épiclère donne à son père, que le *kléros* pourra, ce fils devenu majeur donc héritier, à nouveau être exposé aux aléas de la vie sociale, des lois du marché, au jeu des investissements d'où résultent profits ou pertes. Ce suspens, lié à l'attente du petit-fils majeur, résonne avec plusieurs données issues des derniers temps des séminaires de Lacan.

Que Lacan, après Freud mais différemment de lui, ait alors pensé la transmission depuis une position de père, son mot fameux : «je père-sévère»<sup>49</sup>, suffit à l'attester. Or, ce «père-sévère» est précisément un père qui, en éprouvant le besoin de dire qu'il persévère (au lieu de se contenter de le faire), démontre qu'il n'est précisément pas assuré de persévérer<sup>50</sup>.

Autre donnée, le surgissement de la figure du petit-fils de Lacan dans le séminaire<sup>51</sup> : Lacan en parle alors<sup>52</sup> à ceux qui y assistent et pour leur pointer une identification. Rien n'importe plus à un père grec que d'avoir un fils mais, plus encore, un petit-fils à sa ressemblance<sup>53</sup>. C'est précisément un trait de ressemblance que nous pointe Lacan lorsqu'il nous dit que son petit-fils, comme lui, a «une grosse tête»<sup>54</sup>.

---

<sup>49</sup> Jacques Lacan, Lettre du 5 janvier 1980, dite «lettre de dissolution» : « [...] si je père-sévère, c'est que l'expérience faite [...] ».

<sup>50</sup> J'ai indiqué ailleurs ce qu'était la personnalité de ce père sévère, exactement celle de l'héautontimorouménos. Cf. Jean Allouch, *Marguerite, ou l'Aimée de Lacan*, op. cit., p. 509 - 510.

<sup>51</sup> Il paraît aujourd'hui impensable d'étudier l'élection d'Anna Freud par son père comme susceptible de transmettre l'analyse telle qu'il la voulait en négligeant cette branche familiale collatérale qui ressurgit au niveau d'un petit-fils de Freud, Ernst Halberstadt, fils de Sophie ; il s'installera comme psychanalyste près de Cologne non sans avoir demandé à Anna et obtenu d'elle l'autorisation de changer de nom. Il se fera ainsi appeler Ernest W. Freud ; spécialité : traitement psychanalytiques accélérés, en vingt heures, pour les étrangers (cf. Deltlef Berthelsen, *La famille Freud au jour le jour, Souvenirs de Paula Fichtl*, Paris, PUF, 1991, p. 153).

<sup>52</sup> Déjà dans une conférence donnée par Lacan à l'hôpital Sainte-Anne le 4 novembre 1971, il avait été question des petits enfants — mais avec cette équivoque qu'il pouvait alors s'agir d'enfants petits : « [...] il y a une thèse : il n'y a pas de rapport sexuel. C'est de l'être parlant que je parle. Il y a une anti-thèse qui est la reproduction de la vie. C'est un thème bien connu ; c'est l'actuel drapeau de l'église catholique, en quoi il faut saluer son courage. L'église catholique affirme qu'il y a un rapport sexuel, c'est celui qui aboutit à faire des petits enfants. C'est une affirmation qui est tout à fait tenable ; simplement elle est indémontrable. » Il reste remarquable que Lacan, comme l'y pousserait le thème qu'il développe alors, ne parle pas ici d'enfants mais de petits enfants.

<sup>53</sup> «C'est surtout à partir des "enfants des enfants" que la descendance intéresse les Grecs» Jesper Svenbro, *Phrasikleia*, p. 76 et 81.

<sup>54</sup> Il y a un trait commun de cet ordre entre liant Télémaque à son père Ulysse ; *Télé-makhos* signifie en effet : «qui se bat au loin». Cf. J. Svenbro, op. cit., p. 78 - 80.

J'ai un petit fils qui s'appelle Luc — c'est une drôle d'idée mais c'est ses parents qui l'ont baptisé — il s'appelle Luc et il dit des choses tout à fait convenables. Il dit qu'en somme les mots qu'il ne comprenait pas il s'efforçait de les dire et il en déduit que c'est ça qui lui fait enfler la tête, parce qu'il a comme moi — ce n'est pas surprenant puisqu'il est mon petit-fils — il a comme moi une grosse tête. [...] cette façon qu'il a de définir si bien l'inconscient, car c'est de ça qu'il s'agit, [de] cet abord, à savoir que les mots lui entraient dans la tête, il en a déduit que du même coup c'est pour ça qu'il a une grosse tête. C'est une théorie en somme pas très intelligente mais pertinente en ce sens qu'elle est motivée. Il y a quelque chose qui quand même lui donne le sentiment que parler c'est parasitaire. Alors il pousse ça un petit peu plus loin, jusqu'à penser que c'est pour ça qu'il a une grosse tête. C'est très difficile de ne pas glisser à cette occasion dans l'imaginaire du corps, à savoir de la grosse tête. L'affreux, c'est que c'est logique et la logique, dans l'occasion, ce n'est pas une petite affaire, à savoir que c'est le parasite de l'homme<sup>55</sup>.

Lacan ne saurait plus explicitement impliquer ce petit-fils dans la grande affaire de la transmission de son enseignement. De même, l'élection de Jacques-Alain Miller s'était-elle notamment faite sur la base d'un trait alors commun à lui et à Lacan : un souci de soumettre la psychanalyse à l'épreuve de la logique<sup>56</sup>. Or ici, on le voit, la mise au premier plan du petit-fils correspond à un changement plus que notable du rapport de Lacan à la logique.

Comment ne pas être saisi en outre par ce remarquable bouclage selon lequel le surgissement du petit-fils comme détenteur en puissance du *kléros* lacanien renvoie à un événement exceptionnel dans le séminaire, la mention par Lacan de celle qui sera sa mère, et précisément à propos de ce qui fait le caractère précieux de ce *kléros*, soit les *agalmata* ? Or il s'agissait d'un séminaire pas tout à fait quelconque, il s'agissait précisément du séminaire<sup>57</sup> dont la publication aujourd'hui même fait question !

En attendant que le petit-fils puisse remettre le *kléros* en jeu dans le social, il est fait obligation à qui en a la garde de n'y point toucher, de le conserver, intact dans le *thalamos*. Ce point lui aussi confirme notre analyse. Je ne vois en effet pas d'autre solution pour expliquer comment, depuis dix ans, si peu de choses de Lacan a été publié sinon admettre que, dans ce moment, pèse en cette affaire une obligation de ne pas lever le gel du *kléros*. Une telle «volonté de ne pas» a sa raison d'être et même sa noblesse. Elle est un des éléments majeurs d'une volonté de Lacan de transmettre son *kléros* par la voie épicière.

Seul un tel «vouloir ne pas» rend compte de la persistante non-publication de textes pourtant déjà écrits par Lacan, qui ne sont donc pas à établir, qui sont fort nombreux et actuellement dispersés, voire difficilement trouvables ; leur publication demanderait pourtant fort peu d'efforts. Elle rend compte aussi du fait que le peu qui se trouve publié depuis de nombreuses années dans le magazine *L'ane* ou *Ornicar*? est prélevé parmi les textes les plus aisément accessibles de Lacan.

---

<sup>55</sup> Jacques Lacan, *L'insu que sait de l'une-bévue s'aile à mourre*, séance du 8 mars 1977.

<sup>56</sup> Jacques-Alain Miller, *Entretien...*, op. cit. p. 19.

<sup>57</sup> «Pour un grand nombre, l'énigme [du mot *agalma*] était si totale qu'on se demandait : "Quoi ? Qu'est-ce qu'il a dit ? Est-ce que vous savez ? Enfin, à ceux qui ont manifesté cette inquiétude, quelqu'un de ma maison a pu donner au moins cette réponse — qui prouve qu'au moins chez moi l'éducation secondaire sert à quelque chose — ça veut dire *ornement, parure*.» J. Lacan, *Le transfert dans sa disparité subjective, sa prétendue situation, ses excursions techniques*. Séance du 1<sup>o</sup> février 1961.

Elle rend compte enfin du caractère symptomatique, au sens freudien d'une formation de compromis, de l'établissement des textes publiés. Selon le régime de la transmission épiclère, les séminaires (ce qu'on tient pour tel, la transcription due à la sténotypiste), détenus comme *kléros* familial, sont momentanément intouchables. Et c'est bien une des choses parmi les plus étonnantes en *staffaire* aujourd'hui relancée avec la publication du séminaire *Le transfert*, que de devoir constater, avec Danièle Arnoux à qui cela a sauté aux yeux, qu'un nombre très important de fois, Jacques-Alain Miller reconduisait purement et simplement cette transcription de la sténotypiste y compris en ses erreurs et sans pouvoir s'autoriser à les corriger ou même à les repérer — ce que seule permet véritablement la méthode de l'établissement critique à laquelle le transcripteur officiel se refuse encore. Or il était par avance averti, il l'avait écrit lui-même, qu'y «fourmille le malentendu»<sup>58</sup> ! l'incidence si préjudiciable d'un tel intouchable signe le caractère éminemment non disponible de ce texte pour quiconque souscrit à cette familialisation de la transmission. Que Lacan l'ait voulue ne saurait nous dispenser de nous déterminer sur la question de savoir si nous voulons ce qu'il a voulu. Faute de la poser explicitement, la publication fait symptôme : si le transcripteur se trouve tenu, en tant que gendre épiclère, à ne pas publier et si cependant il croit devoir le faire en raison d'exigences qui relèvent d'un autre ordre — celui de la transmission de l'analyse *via* l'école, d'une reconnaissance que Lacan avait acquise dans le social et qui garde sa contrepartie sous la forme de ce que le social exige de lui par-delà sa mort —, la seule façon de répondre à ces deux exigences contradictoires sera tout d'abord de publier le moins possible, ensuite de publier ce qu'on publiera malgré tout d'une façon telle que cela soit «inutilisable». Ce mot, d'E. Roudinesco, fait signe de la transmission épiclère. Ainsi garde-t-on, autant que faire se peut, les précieux *agalmata* dans le foyer familial du père.

## Conclusion

La question se pose-t-elle de savoir pourquoi Lacan aura finalement choisi la transmission épiclère ? On peut certes, connaissance paranoïaque oblige, lui attribuer un type de calcul qu'il prêtait volontiers à Freud. Il nous dit par exemple, au moment même où il mettait en place l'épiclérat, que Freud aurait «greffé» sur son dire un organisme parasite qui à son tour ferait «greffe de ses dits»<sup>59</sup> ; ou encore que Freud aurait voulu «expressément» comme SAMCDA — translittérer : Société d'Assistance Mutuelle Contre le Discours Analytique — l'organisation à laquelle il léguait son *kléros*<sup>60</sup> ; de tels «calculs» apparaissent certes rocambolesques, ils n'en sont pas moins pour autant sans conséquences. Mais, à vrai dire, je ne suis pas sûr que cette question des motifs qui auraient été ceux de Lacan dans son choix d'une transmission épiclère se pose véritablement, voire qu'elle ne soit pas une de ces questions bien faites pour nous agiter en vain. Plus radicalement, il n'est pas à exclure, d'un point de vue d'école, que les motifs de ce choix doivent faire l'objet d'un «je n'en veux rien savoir», qui certes coupe court à

---

<sup>58</sup> Jacques-Alain Miller, notice citée note 21 du séminaire intitulé *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*.

<sup>59</sup> Jacques Lacan, «L'étourdit», *Scilicet* N° 4, Paris, Seuil, 1973, p. 13

<sup>60</sup> Jacques Lacan, *Télévision*, Paris, Seuil, 1973, p. 33.

l'embarras et dont la pertinence ne se mesure qu'à ses suites. Je n'en veux rien savoir, il suffit que je dise non, si je m'aliène à ce dire que non au point d'en accepter les conséquences<sup>61</sup>.

Dans la séance du 9 avril 1974 de son séminaire *Les non-dupes errent*, Lacan disait ceci :

Car, tout en ne s'autorisant que de lui-même, il [le psychanalyste] ne peut par là que s'autoriser d'autres aussi. Je m'en réduis à ce minimum parce que, précisément, j'attends que quelque chose s'invente, s'invente du groupe, sans regliser dans la vieille ornière, celle dont il résulte qu'en raison de vieilles habitudes contre lesquelles après tout on est si peu prémuni que ce sont elles qui font la base du discours dit universitaire, qu'on est *nommé à...*, à un titre.

Si l'assertion de Lacan selon laquelle : « [...] assurément on ne peut pas être nommé à la psychanalyse [...] »<sup>62</sup> vaut comme véritable pierre d'angle de son enseignement, les derniers avatars marquant la publication de ses séminaires nous contraignent à admettre une extension de la portée de cette formule : on ne peut être *nommé à transcrire ses séminaires*. Il s'avère, dans les faits, une incompatibilité entre être nommé à les transcrire et les transcrire d'une façon telle que le lecteur pourrait faire confiance à la version proposée.

Un seul exemple suffira, mais singulièrement parlant. Ayant d'abord écrit le titre du séminaire numéroté XVI : «D'un autre à l'Autre», ceci, disait-il, expressément en suivant une indication que lui avait donnée Lacan, Jacques-Alain Miller écrit aujourd'hui ce titre ainsi : «d'un Autre à l'autre». J'avais, dans un article de *Littoral* en juin 1984, consacré deux pages à la discussion de l'établissement de ce titre<sup>63</sup> et il ne restait plus aucun doute à ce sujet. Cependant, encore en septembre 1986, sur la jaquette du séminaire *L'éthique de la psychanalyse*, figurait le titre erroné ; et ce n'est que tout dernièrement, en mars 1991, que l'erreur se trouve rectifiée. Car il y avait, d'un strict point de vue de l'établissement de texte, bel et bien erreur. L'on se trouvait avoir affaire à une alternative sans troisième voie qui aurait permis de la contourner : ou bien l'on entérinait l'indication alors donnée par Lacan, auquel cas on se trouvait en opposition avec tout ce qui dans le séminaire *D'un Autre à l'autre* validait que son titre soit ainsi écrit, ou bien l'on se référait aux traces laissées par ce séminaire, l'on écrivait donc son titre correctement, mais il fallait du coup se demander pourquoi Lacan avait ce jour-là donné cette fausse indication — donc pourquoi on l'avait sur ce point interpellé.

---

<sup>61</sup> Ceci coupe court à tout glissement, qui pourrait se produire depuis notre présent travail, dans une psychanalyse de Jacques Lacan. Nous croyons avoir ici récusé en acte ce type d'analyse, ne mentionnant que le minimum des données familiales susceptibles d'étayer la thèse à faire valoir. A ceux qui, à la suite de l'exposé donné au colloque, ont trouvé d'une façon parfois fort indignée que c'était déjà trop, nous faisons remarquer que ces données ont bel et bien été amenées par Lacan dans ce qu'il nous adressait dans son séminaire comme dans certaines de ses interventions et qu'il nous revient donc de les situer en rapport avec son enseignement. Si nos objecteurs ont une meilleure lecture de ces données, de grâce, qu'ils nous la livrent. A ceux qui, au contraire, ont trouvé que nous n'en disions pas assez nous faisons remarquer que le retour à Freud de Lacan a définitivement récusé comme non pertinente, mais surtout comme non conforme à la répétition selon Freud et Kierkegaard, toute recherche historique qui se veut retour aux sources originelles, retrouvailles de la réminiscence et de ce dont elle croit se souvenir.

<sup>62</sup> On la trouve quelques lignes plus haut ; les deux citations du 9 avril 1974 sont extraites d'une transcription non officielle mais d'une qualité plus que rare.

<sup>63</sup> Jean Allouch, «Lacan censuré», *Littoral* N° 13, Juin 1984, Toulouse, Erès, p.109 - 120.



La position de qui s'autorise à transcrire tel séminaire de Lacan sans avoir été par lui nommé à cette fonction a aussi sa logique. S'il est vrai qu'elle ne peut être soutenue qu'à partir d'un *dire que non* à la familialisation de la transmission mise en place par Lacan, le transcripteur se trouvera inmanquablement un jour ou l'autre confronté à la question de savoir jusqu'où, chez Lacan, ce choix d'une transmission épicière informe la doctrine, notamment dans ce qu'il en fraye après 1972. Ainsi dans la séance du 16 novembre 1976 du séminaire *L'insu que sait de l'une-bévue*, lorsque Lacan déclare

J'ai intitulé une conférence inaugurale de ces trois noms [symbolique, imaginaire, réel] devenus en somme par moi ce que Frege appelle "nom propre". Fonder un nom propre, c'est une chose qui fait monter un petit peu votre nom propre. Le seul nom propre, dans tout ça, c'est le mien. L'extension de Lacan au symbolique à l'imaginaire et au réel, c'est ce qui permet à ces trois termes de consister. Je n'en suis pas spécialement fier.

La question se pose de savoir si quiconque ayant refusé le choix de la transmission épicière se doit aussi, dans le même mouvement, de récuser un tel propos pour avoir constaté qu'il en ferait partie. Ou bien y aurait-il, dans la psychanalyse une fonction radicalement non familiale du nom propre des frayeurs ? Mais de quelle fonction s'agirait-il ?

De même lorsque Lacan a pu en venir à dire qu'il n'y avait pas de rapport sexuel hormis entre générations voisines<sup>64</sup>. S'agirait-il d'un point strictement solidaire du choix de la transmission épicière ?

Plus généralement, avoir identifié et récusé ce choix nous oblige. Voici désormais ouvert le temps Des questions se présentent, que nous ne pouvons plus ne pas poser et où, cependant, comme durant le moment où Lacan frayait la voie, «nous n'avons de choix qu'entre affronter la vérité ou ridiculiser notre savoir»<sup>65</sup>.

---

<sup>64</sup> «J'ai énoncé, en le mettant au présent, qu'il n'y a pas de rapport sexuel. C'est le fondement de la psychanalyse, tout au moins me suis-je permis de le dire. Il n'y a pas de rapport sexuel... sauf pour les générations voisines, à savoir les parents d'une part, les enfants de l'autre. C'est à quoi pare — je parle du rapport sexuel — l'interdit de l'inceste.» J. Lacan, *Le moment de conclure*, séance du 11 avril 1978.

<sup>65</sup> Jacques Lacan, «proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'Ecole», *op. cit.*, p. 24.